

ACCOUCHEMENT VAGINAL CHEZ UNE PATIENTE AYANT DÉJÀ SUBI UNE CÉSARIENNE



LA SOCIÉTÉ DES
OBSTÉTRICIENS ET
GYNÉCOLOGUES
DU CANADA

www.sogc.org

éducation
éducation
éducation
éducation

**Même si vous avez subi une césarienne auparavant,
vous pourriez quand même être en mesure d'accoucher par voie vaginale à votre prochaine grossesse.**

Est-ce qu'il m'est possible d'avoir un accouchement traditionnel?

Bon nombre de femmes ayant déjà donné naissance par césarienne peuvent encore accoucher normalement par voie vaginale, et ce, en toute sécurité. Les tentatives d'accouchement vaginal chez les patientes ayant déjà subi une césarienne ont un taux de réussite élevé et comportent beaucoup d'avantages.

Advenant l'échec d'une tentative d'accouchement vaginal, une nouvelle césarienne est pratiquée.

Il arrive que, à l'occasion, compte tenu des circonstances ou des antécédents médicaux, l'AVAC constitue un mauvais choix pour la patiente; dans un pareil cas, il serait recommandé de pratiquer une nouvelle césarienne. Demandez à votre professionnel de la santé si l'AVAC est indiqué dans votre cas.

Renseignements sur l'accouchement vaginal chez une patiente ayant déjà subi une césarienne (AVAC)

Les accouchements par césarienne sont de plus en plus fréquents. Ils représentent de 15 à 25 pour cent de tous les accouchements en Amérique du Nord. Ce type d'accouchement est pratiqué pour différentes raisons :

- un travail lent ou difficile (dystocie)
- la mère a déjà subi une césarienne lors d'un accouchement antérieur
- il y a présentation par le siège

Étant donné que la césarienne laisse une cicatrice sur la paroi de l'utérus, les médecins préconisent parfois la pratique d'une nouvelle césarienne chez les patientes en ayant déjà subi une plutôt que de faire une tentative d'accouchement vaginal. Cependant, l'accouchement vaginal demeure une option sûre pour une majorité de femmes ayant déjà subi une césarienne.

Avantage de l'accouchement vaginal

L'accouchement vaginal comporte plusieurs avantages par rapport à la pratique d'une nouvelle césarienne :

- réduction des pertes sanguines
- réduction des lésions et des risques d'infection
- élimination des complications liées à la chirurgie
- séjour écourté à l'hôpital
- récupération plus rapide
- moins de douleur

Risques liés à l'AVAC

Une césarienne laisse une cicatrice sur l'utérus. Cette zone affaiblie peut se déchirer pendant le travail; c'est ce qu'on appelle une rupture utérine. Lorsque cela se produit, il faut pratiquer une césarienne d'urgence. La patiente peut alors avoir besoin d'une transfusion ou d'une hystérectomie. Il est aussi possible que le bébé en subisse des effets.

Que se passe-t-il si j'ai déjà subi deux césariennes ou plus?

L'AVAC demeure une possibilité, bien que le risque de complications soit légèrement plus élevé.

Ce qu'il faut savoir

- Pour réduire les risques dans le cadre d'un AVAC, on privilégie le travail spontané par rapport au déclenchement du travail.
- Votre médecin étudiera votre dossier chirurgical et s'entretiendra avec vous pour voir si l'AVAC est indiqué dans votre cas.
- Assurez-vous que votre médecin a vos dossiers chirurgicaux antérieurs en main.

Puis-je donner naissance à la maison?

L'AVAC devrait avoir lieu à l'hôpital, tant pour la sécurité du bébé que celle de la mère.

La péridurale demeure-t-elle possible?

Oui. La péridurale est souvent administrée pendant un AVAC.

Pour de plus amples renseignements

- Directive clinique sur l'accouchement vaginal chez les patientes ayant déjà subi une césarienne : <http://www.sogc.org/guidelines/public/155F-CPG-Fevrier2005.pdf>